



NOTE AU PUBLIC

LE PLAN DU GOUVERNEMENT
POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE
2025-2026 RÉUSSIE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV
BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

La rentrée scolaire 2025-2026 concerne près de 4,5 millions d'apprenants, élèves et étudiants, sur l'ensemble du territoire national. Pour relever ce défi, le Gouvernement a adopté une série de 32 mesures phares, à l'issue du Conseil interministériel tenu le vendredi 3 octobre 2025. Les décisions touchent les principaux aspects du système éducatif et visent à faire de cette année scolaire un succès éclatant.

DILIGENCES POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE

· Remise en état et amélioration du cadre de vie des structures éducatives

Les ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, en coordination avec les ministres chargés de l'Intérieur, des Forces Armées, des Collectivités territoriales, de l'Hydraulique, de l'Environnement, de la Santé, sont invités à veiller à **la remise en état et à l'amélioration du cadre de vie des structures éducatives**, afin de garantir le bon démarrage des enseignements-apprentissages dès la rentrée, et leur continuité durant l'année scolaire 2025-2026. **La libération des écoles affectées par l'hivernage ou les inondations fluviales constitue une urgence absolue.**

Les ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, en relation avec les départements ministériels concernés, vont aussi mettre en œuvre les diligences nécessaires pour l'accès des structures d'éducation et de formation à l'eau, à l'électricité et pour l'implantation de latrines séparées (garçons/filles). De même que la mise à disposition, à temps et tout au long de l'année scolaire, du matériel et autres intrants pédagogiques.



· L'affectation des Sortants (CRFPE, FASTEF, INSEPS, ENSEPT, etc.)

Le Premier ministre a instruit le ministre de l'Éducation nationale de procéder à **l'affectation des Sortants des centres, écoles, instituts et facultés de formation de personnels enseignants** (CRFPE, FASTEF, INSEPS, ENSEPT, etc.) en ciblant en priorité les zones déficitaires et les disciplines critiques (sciences, mathématiques, philosophie).

Le Chef du Gouvernement a également engagé le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, en rapport avec les ministres chargés de l'Éducation et de la Formation, le ministre des Transports et le ministre des Collectivités territoriales, à assurer la sécurisation des abords des écoles, établissements et universités, et la fluidification de la circulation aux heures de forte affluence scolaire.

• **L'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école**

Le ministre de l'Éducation nationale est instruit d'assurer **l'application rigoureuse et immédiate, dès la rentrée scolaire 2025/2026, du principe de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école**. Toutefois, cette interdiction de principe doit être formellement encadrée pour permettre des dérogations strictement définies, conformément aux impératifs pédagogiques et besoins spécifiques. La tutelle a été aussi chargée d'institutionnaliser et de rendre effectif, dès la rentrée 2025-2026, **le nouveau découpage des Inspections d'Académie (IA) et des Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF) articulé aux pôles territoires**.

• **Problématique de la restauration en milieu universitaire**



Le Chef du Gouvernement a invité le ministre des Finances et du Budget, en rapport avec le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à :

- prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux Repreneurs des restaurants de démarrer le service dès la rentrée universitaire ;
- trouver une solution structurelle à la problématique de la restauration en milieu universitaire.

• **Décalage de la rentrée à l'UGB à cause de la fièvre de la vallée du Rift**

Le Premier ministre a invité le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en rapport avec le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique et la communauté universitaire à veiller à :

- la prise en charge correcte du quantum horaire exigible des enseignements par un réaménagement conséquent du calendrier universitaire ;
- la distribution de moustiquaires imprégnées dans toutes les chambres universitaires à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

LES MESURES À COURT TERME

• Opérations de recrutement d'enseignants en cours

Le Chef du Gouvernement a instruit les ministres en charge de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, en relation avec le ministre de la Fonction publique et des Finances, d'assurer l'exécution rapide et coordonnée des opérations de recrutement d'enseignants en cours, afin de consolider l'encadrement des apprenants pour l'année 2025-2026 et au-delà. Il s'agit :

- **Pour l'Enseignement Supérieur** : de finaliser sans délai le recrutement des **500 enseignants-chercheurs** pour renforcer la recherche et l'encadrement pédagogique dans les universités et établissements d'enseignement supérieur ;
- **Pour la Formation Professionnelle et technique** : de finaliser, sans délai, le processus de recrutement des 200 vacataires pour sécuriser l'offre de formation technique et professionnelle ;
- **Pour l'Éducation nationale** : d'assurer une bonne organisation du concours de recrutement des élèves-maîtres (CREM) 2025 et la formation de cette cohorte en 2026.

• Pose des premières pierres des LYNAQE



Le ministre de l'Education nationale est engagé à procéder à la pose des premières pierres des LYNAQE de la phase 1 (Louga, Saint- Louis, Matam, Kédougou, Thiès, Dakar) au courant d'octobre et de novembre 2025, et à assurer leur réalisation dans les délais impartis, tout en anticipant sur le processus d'identification des sites de la Phase 2.

Le Chef du Gouvernement a également demandé au ministre de l'Education nationale de **prendre les dispositions requises pour démarrer la première phase d'urgence du programme des écoles à Touba, au plus tard fin octobre 2025**, et d'assurer le déploiement du programme en relation avec les autorités religieuses de Touba.

En relation avec le ministre des Finances, il devra boucler la procédure de passation des marchés relatifs aux infrastructures scolaires dans le cadre du Plan Diomaye pour la Casamance, au plus tard à la fin de l'année 2025, pour un démarrage effectif des travaux durant le premier trimestre 2026 (Sécuriser le budget pour le démarrage effectif des travaux).

Quant au ministre de l'Enseignement supérieur, il lui est demandé de prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre de façon diligente, et en rapport avec l'ensemble des parties prenantes, les résultats des travaux de l'Agenda national de Transformation de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANTESRI).

• Stratégie du Numérique pour l'Éducation

Le Premier ministre a instruit le ministre de l'Éducation nationale, en collaboration avec ses collègues du Numérique, des Finances et du Budget, d'accélérer l'opérationnalisation effective de la Stratégie du Numérique pour l'Éducation 2025-2029, dès la rentrée scolaire. Il lui a demandé de veiller à la mise en œuvre effective et intégrale, durant l'année scolaire 2025/2026, des trois piliers de la transformation numérique ci-après :

- l'achèvement de la formation de **105 000 enseignants** au numérique et à l'Intelligence Artificielle (IA) ;
- le déploiement et la généralisation opérationnelle de la nouvelle version de la plateforme Planète 3 ;
- la distribution immédiate des 5 000 ordinateurs portables aux élèves des séries scientifiques (Première et Terminale S1 et S3), et l'utilisation encadrée de ces outils pour les objectifs assignés.

• Participation aux JOJ Dakar 2026

Le Chef du Gouvernement a invité le ministre en charge de l'Éducation et son collègue de l'Enseignement supérieur, en coordination étroite avec le ministre des Sports et le Comité d'organisation des JOJ, à assurer une participation optimale et multisectorielle du milieu scolaire et universitaire aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026. Le ministre des Sports devra veiller à la mobilisation de moyens logistiques et financiers spécifiques nécessaires pour faciliter la participation des élèves.

▪ **Dialogue social**



Les instructions suivantes ont été adressées aux ministres de l'Education et de la Formation, en relation avec les ministres en charge de la Fonction publique, des Finances et du Budget, le ministre, Secrétaire général du Gouvernement et le Haut Conseil du Dialogue social :

- renforcer la fonctionnalité et la régularité des dispositifs de dialogue social, pour une gestion concertée avec les partenaires sociaux ;
- régler définitivement la question des décisionnaires par l'adoption des textes réglementaires et leur mise en œuvre effective à partir de l'année scolaire 2025-2026 ;
- diligenter la production des arrêtés d'admission aux examens professionnels, en évitant les retards dans le circuit des visas ;
- revoir la surimposition des rappels des enseignants.

▪ **Encadrement des écoles privées**

Le ministre de l'Education nationale, en collaboration avec les acteurs du privé, devra organiser le Symposium de l'enseignement privé, avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2025/2026, en vue d'établir un cadre réglementaire rénové, un partenariat plus efficace pour l'ouverture, le fonctionnement, l'encadrement et l'accompagnement des écoles privées.

- **Suppression de l'entrée en sixième**

Le Premier ministre a engagé le ministre de l'Education nationale à prendre les dispositions requises pour la suppression de l'entrée en sixième dès l'année scolaire 2025/2026, en veillant à l'adoption de dispositifs d'évaluation et de transition appropriés pour les élèves.

- **Institutionnalisation du Concours national de Mathématiques, Sciences et Techniques**

Suivant une instruction du Président de la République, le Chef du Gouvernement a engagé le ministre de l'Éducation nationale à :

- instituer et à lancer dès la rentrée 2025-2026, le Concours national de Mathématiques, Sciences et Techniques, et à promouvoir davantage les concours d'excellence existants sur les maths et les sciences (Miss Maths, Miss Sciences, Olympiades, etc.), pour stimuler l'engagement des élèves ;
- mettre en œuvre de manière effective et efficace, le Projet d'Amélioration des Mathématiques à l'Élémentaire et au moyen général (PAAME-MG).

- **Fonds national pour l'Education**

Le Premier ministre a engagé le ministre des Infrastructures, en rapport avec le ministre de l'Education et celui des Finances et du Budget, à finaliser le processus de mise en place d'un fonds national pour l'éducation **destiné à la construction, à l'équipement et à la maintenance des écoles et des établissements.**

- **Régularisation des élèves sans acte de naissance**

Le ministre des Collectivités territoriales, en relation avec les ministres en charge de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Justice, de l'Intérieur, va tout mettre en œuvre pour **la régularisation des élèves sans acte de naissance**, au plus tard le 31 décembre 2025.

LES MESURES À MOYEN TERME

- **Le renforcement du dispositif juridique de prise en charge des enfants âgés de 0 à 3 ans non révolus ;**
- **L'accélération et la finalisation de la mise en œuvre des différents programmes et projets en cours en lien avec l'amélioration de l'environnement scolaire (construction, réhabilitation et maintenance d'infrastructures éducatives, remplacement d'abris provisoires) ;**
- **L'adaptation continue des curricula de formation, valorisant l'Éducation civique pour une jeunesse ancrée dans des valeurs culturelles fortes, et prenant en compte les taux d'achèvement, la montée en puissance de l'informatique, du numérique, de l'intelligence artificielle, des sciences et technologies, des langues nationales, ainsi que l'enseignement arabe ;**
- **La mise en œuvre efficace de la Stratégie nationale des Équipements et Infrastructures scolaires ;**
- **L'accélération de l'exécution de la première tranche de la première phase du Projet d'Urgence de Remplacement des Abris provisoires persistants (PURAPP) et les stratégies de mise en œuvre pour l'exécution des lots restants du Projet de Remplacement des Abris provisoires (PRORAP) ;**
- **L'adoption et l'application obligatoire d'une nouvelle génération de prototypes de construction scolaire, conformément aux standards de qualité, de sécurité, d'accessibilité et de durabilité intégrant les aspects bioclimatiques et environnementaux (inclusion, énergie solaire, espaces verts, etc.) dans les infrastructures scolaires ;**
- **L'approfondissement de la réflexion sur le système des cantines scolaires, en cohérence avec les politiques d'action sociale et de solidarité nationale ;**
- **La conception et la mise en œuvre d'un système national harmonisé d'évaluation des enseignements apprentissage, couvrant l'ensemble du parcours éducatif dès la petite enfance ;**
- **Le lancement du processus d'élaboration d'une stratégie globale sur la démarche qualité, en vue de la création d'un Institut national pour la Qualité scolaire, organisme dédié à l'évaluation, à l'accréditation et à l'amélioration continue des standards éducatifs ;**

- **La révision et l'adoption de textes réglementaires régissant les écoles sénégalaises à l'étranger**, notamment celles en Gambie, pour aligner leur statut, leur gestion, leur fonctionnement sur les standards nationaux et internationaux ;
- **La ratification du Traité de Marrakech sur les manuels transcrits au Braille avec le Maroc**, pour une meilleure inclusion scolaire et sociale des élèves et étudiants en situation de handicap visuel.

ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

La réunion interministérielle sur la préparation de la rentrée scolaire 2024-2025, tenue le 19 septembre 2024, avait débouché sur trente (30) décisions fortes. Les vingt-cinq (25) mesures ont été entièrement exécutées, soit un taux de réalisation de 83,34%. Pour les cinq (5) directives restantes, certaines obéissent à un processus durable de mise en œuvre, tandis que d'autres restent liées à des questions procédurales. Voici les instructions concernées :

- La finalisation des chantiers en cours dans les campus pédagogiques et sociaux ;
- Le transfert effectif des budgets de fonctionnement des écoles élémentaires publiques ;
- Le port obligatoire de l'uniforme scolaire (qui doit être institué par décret) ;
- L'adoption de la loi sur le statut des Daara et l'accélération de la modernisation et de l'intégration des Daara dans le système éducatif » ;
- Le renforcement du parc automobile Dakar Dem Dikk pour assurer la mobilité des élèves, notamment à Dakar.

Le Premier ministre Ousmane SONKO a ainsi invité les ministres chargés de l'Education, de l'Enseignement supérieur, des Transports, des Finances et du Budget et le ministre, Secrétaire général du Gouvernement, à veiller au parachèvement de leur exécution.

- **Près de 4,5 millions d'apprenants concernés**

La rentrée scolaire 2025-2026 va concerter près de 4,5 millions d'apprenants, élèves et étudiants, sur l'ensemble du territoire national.

	Éducation nationale Petite enfance Préscolaire Élémentaire Moyen Secondaire EBJA Daara	Formation professionnelle et technique Formation pro. Enseignement technique	Enseignement supérieur Universités Écoles instituts
STRUCTURES	20 378 (dont 70% Public)	635 (dont 26% Public)	314 (dont 298 Établissements privés)
PERSONNEL ENSEIGNANT	108 671	4 379	2 495
APPRENANTS ÉLÈVES ÉTUDIANTS	4 041 035 (dont 78% Public)	128 231 (dont 44% Public)	286 169

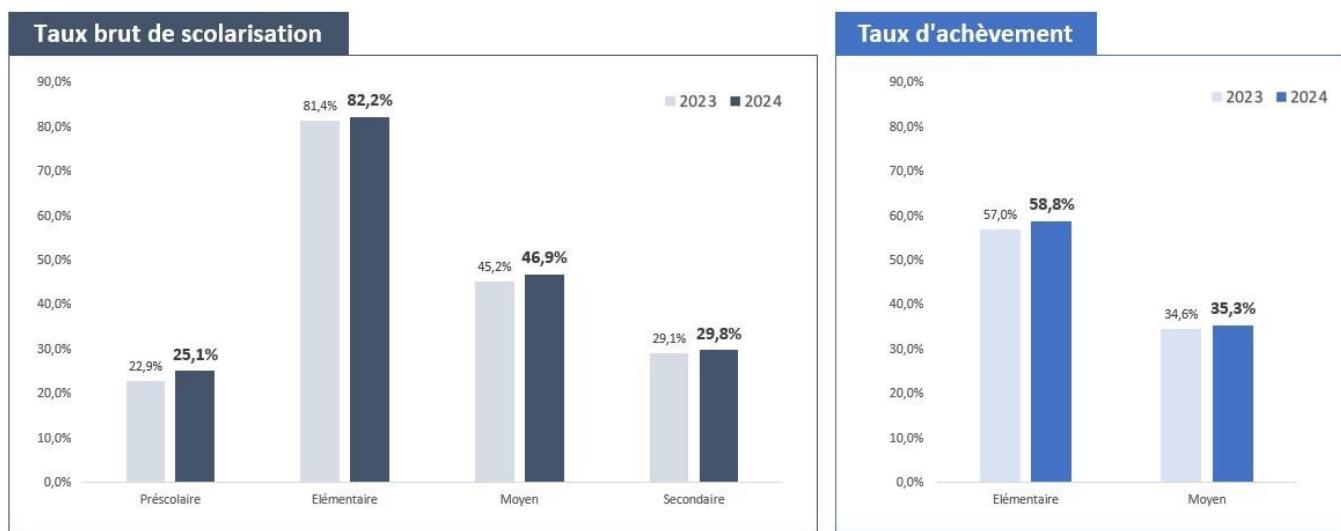
4

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL RENTRÉE SCOLAIRE 2025/26

LES PERFORMANCES NATIONALES DE 2025

• Progression de la scolarisation et de l'achèvement

Une progression nette de la scolarisation et de l'achèvement a été notée à tous les cycles.



Source : Rapport national sur la situation de l'éducation (RNSE 2024)

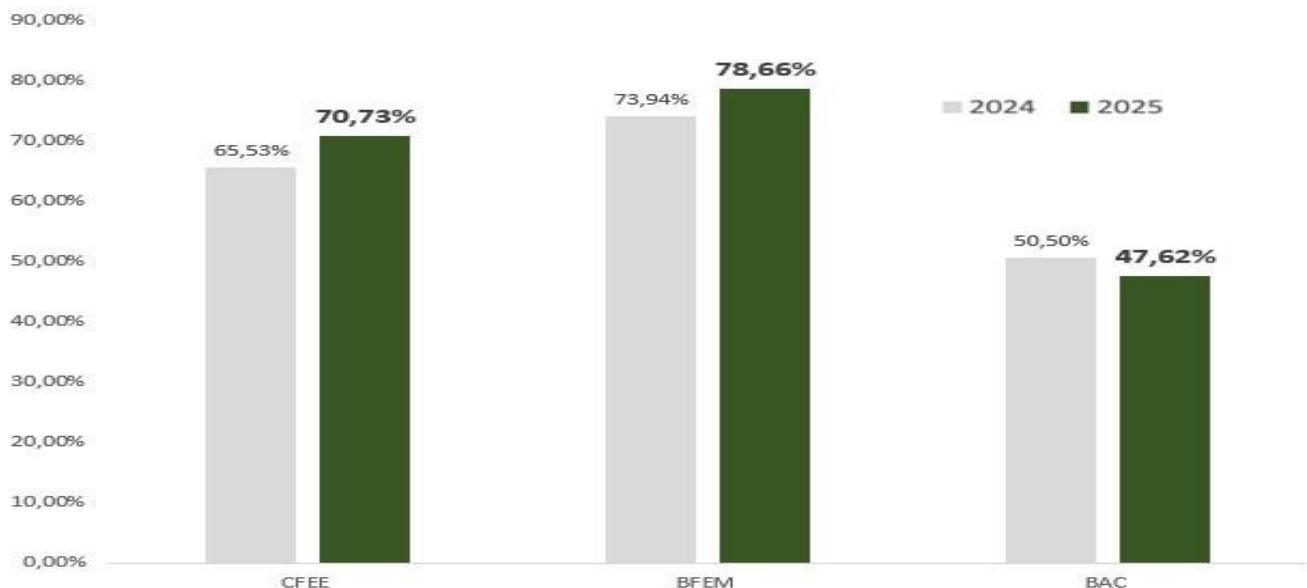
• Taux de réussite en hausse au CFEE et au BFEM

Si le Baccalauréat enregistre un recul, les taux de réussite progressent nettement au CFEE et au BFEM, comme le font observer les données ci-après :

- CFEE : 70,73%
- BFEM : 78,66%
- BAC : 47,62% (47,15% au Baccalauréat général et 69,23% au Baccalauréat technique)

L'évolution des taux de réussite aux examens entre 2024 et 2025 s'établit comme l'indique le graphique ci-dessous :

Évolution des Taux de réussite aux examens (2024/2025)



Source : Direction des Examens et Concours

7

• Amélioration progressive des conditions d'apprentissage

L'action concertée du Gouvernement a réduit de nombreux déficits, améliorant progressivement les conditions d'apprentissage et l'environnement scolaire.

	2024	2025	Evolution
Déficit en enseignants	4 527	1 828	-60%
Abris provisoires	7 145	6 963	-3%
Déficit de salles de classe	48 696	46 632	-4%
Écoles/établissements non clôturés	5 862	5 221	-11%
Écoles/établissements sans point d'eau	2 256	1 987	-12%
Écoles/établissements sans électricité	7 033	6 070	-14%
Écoles/établissements sans latrines	2 409	2 237	-7%
Écoles/établissements sans cantine	14 330	10 775	-25%
Écoles/établissements susceptibles d'être impactés par l'hivernage	340	232	-32%
Déficit en tables-bancs	207 000	147 000	-29%
Élèves du préscolaire et de l'élémentaire sans acte de naissance	409 789	402 458	-2%

LES PRIORITÉS POUR LA RENTRÉE 2025-2026

▪ Pour l'Éducation nationale

Les priorités de l'Education nationale, pour la rentrée scolaire 2025-2026, sont articulées autour de cinq (5) axes stratégiques visant à accélérer la transformation :

1. Améliorer l'environnement scolaire ;
2. Renforcer l'équité et l'inclusion sociale et scolaire ;
3. Procéder aux réformes pédagogiques stratégiques ;
4. Valoriser la profession enseignante ;
5. Améliorer l'efficacité de la gouvernance du ministère.

▪ Pour la Formation professionnelle

Vingt-neuf (29) priorités ont été retenues pour la Formation professionnelle et technique, dans le cadre de la rentrée scolaire 2025-2026. Ces points forts prennent en compte tous les aspects liés à ce sous-secteur. Ils traduisent également une volonté claire des autorités de faire du capital humain un véritable levier de transformation et de développement du Sénégal.

▪ Pour l'Enseignement supérieur

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, les priorités de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation s'articulent autour de trois (3) axes : réformer, réhabiliter et recruter :

1. Réforme du baccalauréat

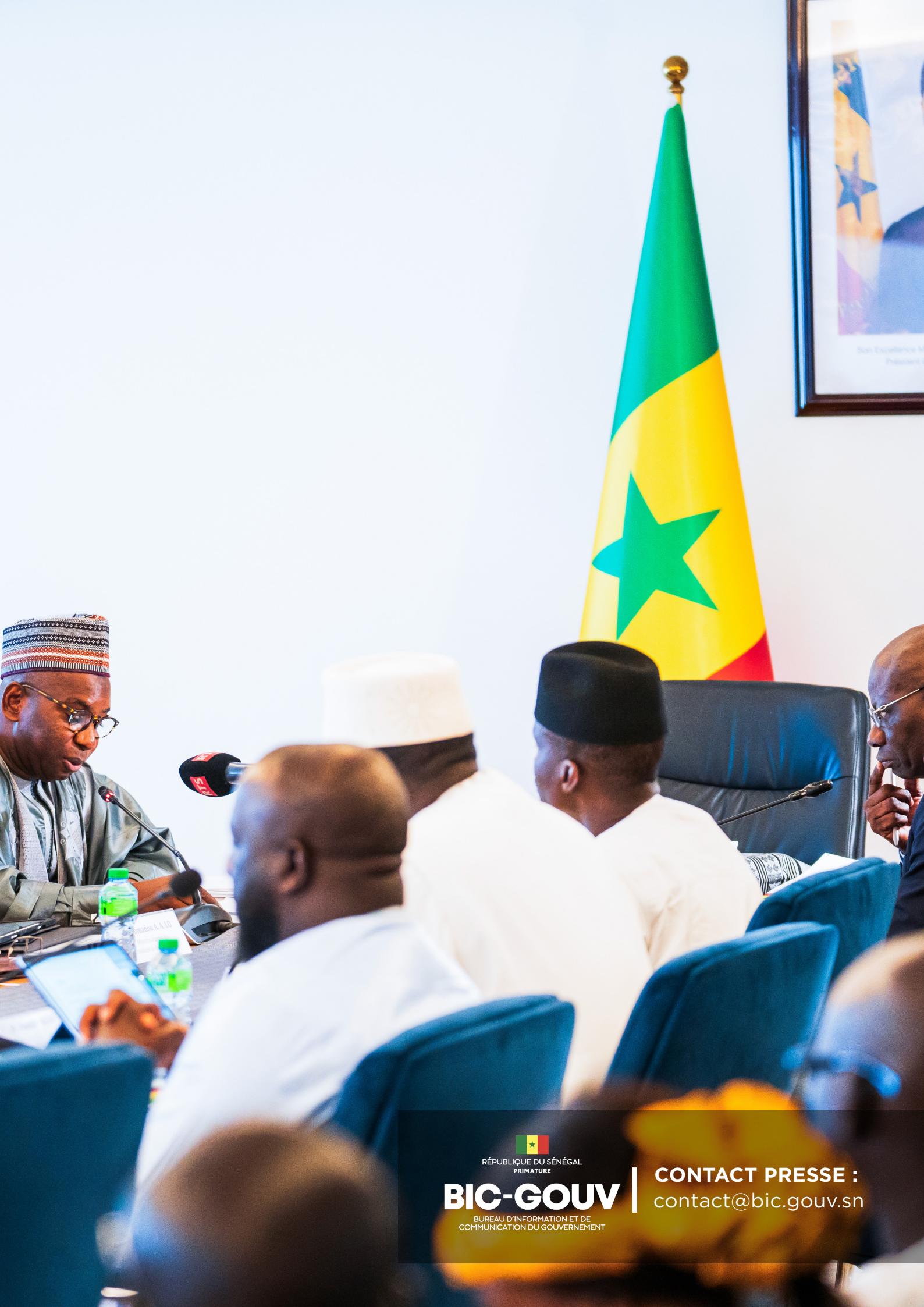
Elle prend en compte la dynamique communautaire en cours au sein de l'espace UEMOA et devrait être mise en œuvre progressivement à partir de la rentrée scolaire 2027.

2. Réhabilitation et construction d'infrastructures universitaires

Elle vise à permettre un déroulement correct des enseignements et une stabilisation définitive du calendrier universitaire à partir de l'année académique 2026-2027. Il est prévu la construction de cent quarante-trois (143) nouveaux bâtiments et la réhabilitation de vingt-neuf (29) bâtiments délabrés.

3. Recrutement de personnels enseignants et de recherche

Le Gouvernement a décidé de procéder à un recrutement de 500 personnels enseignants et de recherche pour 11 universités, 2 écoles et 6 ISEP. Un acte fort, qui répond aux besoins urgents du renforcement du taux d'encadrement. Des filières prioritaires, alignées à l'Agenda national de Transformation (ANT), sont notamment ciblées.



BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn